

CONVOCAION À L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

le samedi 1er octobre 2022 à Hiersac à 14 heures
Salle Morisson 11 bis rue de la Charente - 16290 HIERSAC

Le Conseil d'administration de l'IFY Poitou-Charentes a le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'IFY Poitou-Charentes.

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

- 14h00-15h30 : Assemblée Générale
- 15h45-16h45 : Pratique
- 17h : Pot de l'amitié

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapport moral des Co-Présidents (vote)
- Rapport d'activité par la Vice-Présidente
- Rapport financier de la Trésorière (quitus à la trésorière)
- Propositions et perspectives pour 2022-2023, présentées par les co-présidents
- Nomination et validation pour 2022-2023 du vérificateur aux comptes
- Point sur les adhésions
- Point sur le site internet
- Point sur le journal
- Questions diverses

Rappel : *seules les questions à l'ordre du jour peuvent faire l'objet d'un vote.*

Bien cordialement

Pour le Conseil d'Administration
Les co-présidents Armelle Fougeras et Eddy Gaboraud



Les pouvoirs sont réservés aux membres d'honneur, aux professeurs, aux élèves en formation et aux membres actifs qui ont droit de vote. Les élèves sont invités à l'AG avec voix consultative uniquement, conformément aux statuts de l'IFY Poitou-Charentes votés en AGE le 5 octobre 2018.

✂ -----

POUVOIR pour l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 1er octobre 2023

Je, soussigné(e) :

donne pouvoir à :

pour me représenter à L'Assemblée Générale du 1er octobre 2022

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

Les pouvoirs sont à remettre à la personne de votre choix ou à envoyer à **Armelle Fougeras - 136 Route de Voeuil 16400 La Couronne**